

Assemblée générale en Valais

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **66 (1971)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hors les murs du site historique se développe le nouveau Morat, avec ses quartiers industriels et d'habitation. Ce n'est pas une tâche aisée que de faire voisiner sans heurts l'ancien et le moderne.

Une partie de Morat est tournée vers le lac. Déjà utilisée par les Romains, la voie qui borde la rive (et dont le nom est devenu «Ryff» en allemand) est un souvenir de l'ancien faubourg: maisons pour la plupart gothiques avec leurs écuries et leurs belles portes de caves.

la Grand-Rue avait été pavée. Après cinquante ans, les pierres doivent être changées; mais les rues latérales aussi doivent avoir, au lieu d'une couche d'asphalte, des pavés qui conviennent mieux à l'aspect de la ville. Mais ils sont aussi considérablement plus coûteux. L'engagement de paveurs qualifiés posera de plus en plus de problèmes.

A l'image-type de la vieille ville de Morat appartiennent, comme à Berne, les arcades. Elles ornent des deux côtés la Grand-Rue, précédemment nommée rue des Riches. Dans la partie supérieure de la ville ont été autorisées autrefois quelques transformations gênantes, qui interrompent maintenant l'arcade autrefois continue. Des modernisations sans goût ont supprimé les arcades de quatre bâtiments et les font apparaître comme des corps étrangers. Les autorités moratoises prévoient de supprimer ces témoignages gênants, lorsque l'occasion s'en offrira, les bâtiments intéressés se trouvant maintenant en main privée. Le but a été atteint il y a environ dix ans pour l'un des

bâtiments, et un second assainissement est actuellement en cours dans le bâtiment acquis par la succursale de la banque de l'Etat de Fribourg. Comme la construction d'arcades prive le propriétaire d'une surface utile et entraîne des dépenses supplémentaires, un tel projet n'est pas supportable sans l'appui financier officiel.

Il y a deux ans, la Commune trouva la possibilité d'acquérir l'une des maisons adossées au mur d'enceinte et dans laquelle se trouve l'escalier d'une partie du chemin de ronde, jusqu'alors inaccessible au public. Il s'agit d'une partie de rempart proche de la tour de la Poudre, entre les fortifications contiguës à l'église allemande et la porte de Berne. Il suffit que les moyens soient trouvés pour que ce chemin de ronde soit ouvert à la population et puisse être relié aux autres parties du rempart. Les toits du rempart, dont les charpentes sont vermoulues, nécessitent aussi une rénovation importante, comme le mur lui-même, entamé par la végétation et par le temps.

Toutes ces tâches nécessitent des moyens financiers de l'ordre de plusieurs millions de francs. Nous sommes en cela reconnaissants de l'intervention de l'Ecu d'or, des Ligues de sauvegarde du patrimoine et de protection de la nature. Leur appui nous aidera à assumer les charges financières imposées par la conservation d'un site classé d'importance nationale.

Erhard Lehmann

Assemblée générale en Valais

Les 5 et 6 juin, les perturbations atlantiques de ce mois exceptionnellement arrosé n'épargnèrent même pas (et c'est tout dire) notre Provence helvétique. Pourtant, le samedi après-midi, quand les quelque 380 congressistes accourus à l'invitation de M. l'abbé G. Crettol, président du «Heimatschutz» du Valais romand, se furent rassemblés sur l'admirable terrasse de la Majorie à Sion, le soleil fit une durable apparition. Et les bouteilles de fendant offertes par l'Etat montrèrent tout de suite (ce n'était qu'un début) que le Valais sait «arroser» ses visiteurs d'une manière autrement plus agréable.

Tandis qu'un premier contingent s'en allait à Sillon prendre conscience de l'importance nationale de ce bourg médiéval et de la nécessité d'une restauration d'ensemble, un autre grimpait vaillamment le sentier de Tourbillon pour y entendre les commentaires de M. l'abbé Dubuis, archéologue cantonal. La restauration, déjà fort avancée, de ce château de style

valdôtain, pose un problème entre tous délicat: si on laisse l'ancien palais épiscopal en l'état, avec ses trois murs, tout sera à recommencer dans vingt ans; si on le «fixe» avec un quatrième mur de matériau moderne, le coup d'œil risque d'en être altéré; et si on lui met un toit – pour pouvoir, du même coup, s'en servir et le faire revivre –, sous quelle forme le concevoir? Affaire à suivre, comme disent les journalistes... Il y eut aussi une intéressante visite de Valère, où l'on eut le privilège d'entendre chanter les plus vieilles orgues du monde.

A Crans-Montana, les participants se trouvèrent partagés entre le plaisir du confort, littéralement citadin, des hôtels du lieu et la pénible impression que donne inévitablement aux amis du paysage un développement touristique désordonné. Parmi les orateurs du banquet vespéral, l'un des représentants des bourgeoisies donna l'une des clés de l'énigme (si c'en est une): Crans-Montana est un lieu-dit qui dépend de



Les souhaits de bienvenue de l'abbé Crettol sur la terrasse de la Majorie.



La raclette sous les arcades du palais Stockalper, dernier acte de l'assemblée générale 1971.

cinq communes, lesquelles n'ont pu s'entendre pour l'élaboration d'un plan d'aménagement commun. Le sympathique discours de bienvenue de M. von Rothen, président du Conseil d'Etat, tout en nous faisant part des excellentes intentions gouvernementales, n'a pu dissiper entièrement les appréhensions que l'on éprouve à l'égard d'un canton, beau entre tous, qui doit recourir aux ressources du tourisme pour améliorer le sort des montagnards et les retenir sur leur sol, mais qui doit aussi garder la mesure afin que le tourisme – comme le souligna le lendemain matin le président A. Rollier dans son allocution d'ouverture à l'assemblée – ne se détruise pas lui-même en entamant son capital de beauté.

Ladite assemblée ratifia le rapport annuel et les comptes, et nomma membre d'honneur, par de vibrantes acclamations, M. Piero Bianconi, à qui la section tessinoise est redevable pour une grande part de son réjouissant développement. L'on vota aussi à l'unanimité une *résolution* pour Martigny, demandant aux autorités communales et cantonales de choisir, entre les trois variantes possibles de raccordement de la route du Grand-Saint-Bernard à la future autoroute du Valais, celle qui épargnerait aussi bien Martigny-Bourg que l'autre rive de la Dranse, par un tracé en tunnel sous la colline de la Bâtiaz. Enfin, aux «divers», des voix s'élevèrent en faveur d'un recrutement parmi la jeunesse, qui a montré en plusieurs occasions récentes qu'elle est loin d'être

insensible à l'enlaidissement des sites par les spéculateurs.

Après avoir oublié les intempéries dans plusieurs caves bourgeoises, aussi vénérables qu'accueillantes, de la Noble-Contrée, et jeté un coup d'œil au passage à la demeure de Rilke, la longue caravane des cars fit halte au-dessous de Loèche-Ville; et dans la chapelle Ringacker, le plus important monument baroque du Valais, somptueux parmi les vignes, se succédèrent un culte protestant célébré par le pasteur Perregaux, de Neuchâtel, et une messe où s'exprima l'abbé Crettol. Il sera beaucoup pardonné aux fidèles qui ont eu quelques distractions en contemplant le merveilleux orgue du XVIII^e siècle qui orne la galerie de cet édifice...

Cette magnifique randonnée valaisanne se terminait à Brigue, dans la cour du palais Stockalper que l'on revoit avec un émerveillement toujours renouvelé. Une immense raclette y fut servie, tandis que les amateurs de viande séchée contemplaient la scène derrière les fines arcatures du premier étage. Avec l'aide point superflue d'un microphone, de légitimes remerciements furent adressés aux organisateurs, parmi lesquels il faut mentionner aussi le président de la section du Haut-Valais, M. A. Pfammatter, et l'architecte J. H. Bundschuh, de Brigue. Et, avant le départ des trains du Lœtschberg et de la vallée du Rhône, deux groupes eurent encore le temps d'aller admirer les églises de Glis et de Naters. C.-P. Bodinier